



HABITAT

Lancement du dispositif « Zéro logement vacant » pour agir contre la vacance des logements

Avec l'opération « Zéro logement vacant » - ZLV, le Guichet Habitat de Limoges Métropole accompagne gratuitement les propriétaires de logements vacants : en effet, en France, 1,2 million de logements du parc privé sont vacants depuis plus de 2 ans.

Publié le 2 Mai 2025

Avec ce dispositif Limoges Métropole s'engage dans le plan national de lutte contre les logements vacants mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires dans l'objectif d'accélérer la remise sur le marché immobilier du plus grand nombre de logements vacants.

L'opération va débiter sur l'hyper centre-ville de Limoges ainsi que sur les communes du Palais-sur-Vienne, Rilhac-Rancon, Saint-Just-le-Martel et Solignac en lien avec le dispositif de revitalisation des centres bourgs porté par Limoges Métropole.

Le Guichet habitat de Limoges Métropole va envoyer aux propriétaires concernés **un courrier accompagné d'un questionnaire afin de connaître les raisons de la vacance des logements** (travaux importants à réaliser, succession en cours, logement non adapté...) et leur proposer un accompagnement personnalisé :

- > accompagnent technique,
- > informations sur les travaux à réaliser,
- > rénovation énergétique,
- > adaptation des logements ou des parties communes de la copropriété à la perte d'autonomie,
- > aides financières mobilisables...

Vous êtes propriétaire d'un logement vacant de plus de 2 ans ou avez reçu un courrier de la collectivité ?

Remplissez le formulaire Zéro logement vacant (<https://guichet-habitat.limoges-metropole.fr/particuliers/dispositifs-pour-lhabitat/zero-logement-vacant/formulaire-de-renseignements-zero-logement-vacant>)
